

REGLEMENT

de la Balade gourmande de Tannerre-en-Puisaye du 20 mai 2018

1. Thème de l'évènement : balade gourmande et repas
2. Description : la balade gourmande offre la possibilité à un large public, d'effectuer une promenade d'une huitaine de kilomètre à travers le village de Tannerre-en-Puisaye et ses environs en passant par 4 stands de restauration en plein air. Les départs se feront entre 10H30 et 13H00 à raison d'un départ toutes les 30 minutes. A l'issue de la randonnée : buvette et petit marché gourmand (produits locaux) pour terminer la balade.
3. Organismes : « Amicale Sportive Tannerroise » (AST)
4. Participation : la participation se fait uniquement sur inscription. L'inscription est validée à réception de la fiche d'inscription accompagnée du paiement. Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des fiches d'inscription. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.
5. Equipement : prévoir des chaussures de randonnée ou des baskets, ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques
6. Conditions d'annulation :
 - a. Du fait des organisateurs : en cas de conditions météorologiques exceptionnelles (avis de tempête par exemple) ou du nombre de participants insuffisant, la manifestation serait annulée et les participants remboursés sur demande écrite ;
 - b. Du fait des participants : après la date limite fixée au 28 mai 2017 toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.
7. Responsabilité : l'AST est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.
8. Les participants devront respecter les lieux et suivre le balisage
9. Les chiens ne sont tolérés que s'ils sont tenus en laisse. Vaccination antirabique obligatoire. Catégories 1 et 2 interdites.
10. Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci
11. L'inscription vaut acceptation du présent règlement

Pout tout autre renseignement, téléphonez au : 06 33 36 31 87 (Benoît)